

**Vous souhaitez intégrer l'ESAAA en cours de cursus**  
(à partir de la 2ème année)

**Commission d'équivalence : Mercredi 13 septembre 2017**

La commission d'équivalence s'adresse aux étudiants Français et étrangers déjà inscrits dans un cursus de l'enseignement supérieur artistique. Pour les candidats étrangers le test de compréhension du français **niveau B2** est obligatoire.

La fiche d'inscription ci-dessous est à renvoyer **uniquement par courrier accompagnée des documents demandés ainsi que le règlement (40€) avant le lundi 28 août 2017 dernier délai.**

**Documents demandés :**

- Fiche d'inscription
- Adresse email valide et dactylographiée
- Dossier pédagogique (diplômes, crédits, évaluations)
- Dossier artistique
- Photo d'identité
- Copie de la carte d'identité ou du passeport
- Un chèque de 40 € à l'ordre du Trésor Public
- Pour les candidats français, le certificat de la journée d'appel
- Pour les candidats étrangers :
  - un test de compréhension du français niveau B2
  - la photocopie lisible du ou des diplômes dans la langue d'origine ainsi la traduction du ou des diplômes effectuée par un traducteur assermenté ou par les autorités officielles du pays d'origine

Fiche d'inscription à la commission d'équivalence  
(entrée en cours de cursus)  
Mercredi 13 septembre 2017

Nom : Prénom :  
Né(e) le : A :  
Sexe : Masculin  Féminin   
Nationalité : Française  Autre :  
Téléphone Courriel :  
Adresse  
Code postal : Ville :

---

**Niveau universitaire actuel :**

**Nom de l'établissement actuellement fréquenté :**

**Autres cas (situation professionnelle, etc.) :**

**Diplômes obtenus :**

**TCF pour les étudiants venant hors communauté européenne :**

**Souhaitez-vous intégrer le cycle long option art (DNA, DNSEP) :**

**Souhaitez-vous intégrer le cycle long option design & espace (DNA, DNSEP) :**

Certifié exact le

Signature du candidat

---

**Enquête : comment avez-vous connu notre école ?**

Site Internet  CIO  Salon  Presse  Forum  
 Autres.....

---

Veuillez joindre à votre demande 1 chèque de 40 € à l'ordre du « Trésor Public » pour le droit d'inscription.

**Les dossiers doivent être remis à l'ESAAA lundi 28 août 2017 dernier délai**